

Communiqué de presse



Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

www.culturecommunication.gouv.fr

www.facebook.com/ministere.culture.communication

<https://twitter.com/MinistereCC>

Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, confie à Jean-Marc Bordes une mission afin d'établir l'état des lieux qualitatif et quantitatif de l'exposition de la musique sur les différents médias

Les médias audiovisuels sont des prescripteurs importants auprès de leurs publics. C'est pourquoi l'exposition qu'ils offrent à la musique constitue un enjeu pour le développement de la carrière des artistes et notamment des jeunes talents.

La Ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, a confié à Jean-Marc Bordes une mission afin d'établir, en s'appuyant sur une consultation large des professionnels concernés, un état des lieux qualitatif et quantitatif de l'exposition actuelle de la musique sur les différents médias, du secteur privé comme du service public.

Sur cette base, des préconisations seront établies afin de conforter la place des médias en tant que prescripteurs privilégiés dans le paysage musical français, qu'il s'agisse des éditeurs de services de communication audiovisuelle traditionnels (télévision et radio) ou des éditeurs de services numériques (services de médias audiovisuels à la demande, sites de vidéo et de musiques en ligne, etc.).

Le rapport final de cette mission sera remis en janvier 2014.

Paris, le 18 septembre 2013